VEILLE DE L'OBSERVATOIRE

AVRIL 2023 – n°2023/04

Table des matières

Développement durable **3**

Benchmark international des méthodologies d'étude d'impact environnemental applicables aux grands évènements sportifs internationaux – Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques 3

Économie **3**

La filière sport : les challenges d'une championne – BPCE L'Observatoire 3

Éducation **4**

Promouvoir l'activité physique dans les écoles – OMS 4

Engagement **4**

Les Français et le bénévolat en 2023 – Recherches et Solidarités 4

Équipement **5**

Les piscines et centres aquatiques, combien ça coûte ? – AFIGESE 5

Guide pratique Plan 5000 équipements de proximité – ANDES 5

Les Français et les espaces de loisirs indoor – Opinionway et Space 6

Haut niveau **6**

Dispositifs scolaires et sportifs favorisant l'accès au sport de haut niveau et à la haute performance – IGESR 6

Mixité **7**

Baromètre sport – Le sport féminin – ODOXA 7

Enquête sur les comportements sédentaires et la pratique d'activité physique lors des transitions de vie de la femme – ONAPS 7

Les femmes encore largement minoritaires à la présidence des associations – INJEP 8

Mouvement associatif **8**

Les chiffres clés de la vie associative 2023 – INJEP 8

Société **9**

Baromètre national des pratiques sportives 2022 – INJEP 9

Les pratiques physiques et sportives en France - Résultats de l'enquête nationale 2020 – INJEP..... 9

Sport santé **10**

Résultats 2022 du baromètre sur le moral des dirigeants de structures sportives – COSMOS et Aésio Mutuelle 10

Promouvoir l'activité physique : un enjeu pour la santé de tous et toutes – Culture et Santé..... 10

Baromètre sport santé FFEPGV – IPSOS..... 11

Évaluer les impacts socio-économiques du sport-santé en France en 2022 – Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques 11

Alimentation saine et activité physique – Les villes et intercommunalités actrices en promotion de la santé – Réseau Français Villes - Santé 12

Sport entreprise **12**

Baromètre 2023 du sport en entreprise – Harmonie Mutuelle 12

Sport universitaire..... **13**

Pratique d'activités physiques et sportives et sédentarité chez les étudiants en formations universitaires en France – ONAPS et AESTAPS..... 13

Le sport : une ambition pour l'université – France Universités 13

Le développement de la pratique sportive étudiante – IGESR 14

Contribution Réseaux Sport-Santé Etudiants – ANESTAPS 14

Violences sexuelles dans le sport **15**

Enquête sur les violences sexuelles et les discriminations et leur traitement au sein des fédérations sportives – Mouvens et CNOSF 15

ANNEXE **16**

Interview de Jehan Lecoq (Coprésident de la Commission médicale du CNOSF) par Vidal..... 16

Développement durable

➔ **Consultez cette étude pour en savoir plus sur le traitement de la question environnementale sur les grands évènements sportifs internationaux (GESI).**

Étude : Benchmark international des méthodologies d'étude d'impact environnemental applicables aux grands évènements sportifs internationaux
Thématique : Développement durable
Auteur : Ministère des Sports et des Jeux Olympiques / UTOPIES
Date de publication : Mars 2023
Lien : https://www.sports.gouv.fr/benchmark-international-des-methodologies-d-etude-d-impact-environnemental-applicables-aux-grands

En quelques mots : Cette étude vise à saisir les grandes tendances en termes de méthodologie d'études d'impacts environnemental de GESI. Parmi les principaux points développés, il ressort que les impacts environnementaux majeurs des GESI ne sont pas toujours identifiés et ne font pas systématiquement l'objet d'études post évènement. Par ailleurs la majorité des études d'impact se concentrent sur l'empreinte carbone de l'évènement, la quantité de déchets générés et la consommation d'eau et d'énergie alors que les indicateurs clés de performance permettant de mesurer plus précisément certains périmètres ne sont pas toujours pris en compte (taux de déchets recyclés, part modale des transports, part des énergies renouvelables ...).

Économie

➔ **Consultez cette étude pour en savoir plus sur la transformation de la pratique sportive.**

Étude : La filière sport : les challenges d'une championne
Thématique : Économie
Auteur : BPCE L'Observatoire
Date de publication : Janvier 2023
Lien : https://groupebpce.com/le-groupe-et-le-sport/acteur-de-l-economie-du-sport/notre-etude-sur-la-filiere-sport/bpce_observatoire_economiedusport_2023

En quelques mots : Cette étude réalisée par BPCE l'Observatoire est organisée en 3 grandes parties. La première fait état de la transformation de la pratique sportive depuis la crise sanitaire et notamment de la fragilisation de la féminisation et du développement de la pratique associative. La deuxième partie met l'accent sur le rôle central que jouent les collectivités territoriales dans le financement du sport alors que la troisième et dernière partie évalue le poids de la filière sport dans le PIB en France.

Éducation

➔ **Consultez cette étude pour en savoir plus sur la promotion de l'activité physique dans les écoles.**

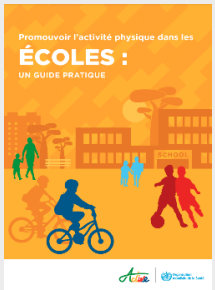

Étude : Promouvoir l'activité physique dans les écoles
Thématique : Éducation
Auteur : OMS
Date de publication : Février 2023
Lien : http://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/365370/9789240041844-fre.pdf?sequence=1

En quelques mots : Dans l'optique d'aider à concevoir des démarches efficaces de promotion de l'activité physique à l'école, ce guide s'adresse aux responsables de l'élaboration des politiques scolaires, les planificateurs et les directeurs d'écoles. Les différentes études de cas présentent des moyens d'actions du monde entier et peuvent faire écho à des pays à faible revenus comme à hauts revenus. 5 chapitres traitant successivement : du rôle des écoles dans la promotion de l'activité physique ; des six domaines d'action dans lesquels il est possible de promouvoir cette activité ; des étapes concrètes d'élaboration et d'application d'une politique d'activité physique ; des facteurs favorables à la mise en place de ces activités et des exemples sur la façon dont les pays ont réussi à intégrer la promotion de l'activité physique.

Engagement

➔ **Consultez cette étude pour en savoir plus sur les chiffres liés au bénévolat en 2023.**

Étude : Les Français et le bénévolat en 2023
Thématique : Engagement
Auteur : Recherches et Solidarités
Date de publication : Mars 2023
Lien : https://recherches-solidarites.org/wp-content/uploads/2023/03/IFOP-RS-01-03-2023.pdf?utm_source=Sarbacane&utm_medium=email&utm_campaign=News166%20-

En quelques mots : Tous les 3 ans, Recherches et Solidarités réalise son baromètre du bénévolat qui permet d'observer les évolutions des dernières années en termes de nombre de bénévoles et de formes d'engagement. Cette enquête exceptionnelle a été lancée dans le but de vérifier le caractère conjoncturel des résultats de janvier 2022 : l'idée étant de voir si les résultats 2022 étaient provisoires car toujours marqués par les effets de la crise sanitaire ou s'ils dessinaient les tendances de demain. Les principaux résultats nous apprennent que les chiffres de 2023 sont de plus en plus proches de ceux d'avant crise (24% des Français étaient bénévoles en associations en 2019, contre 23% en 2023).

Équipement

➔ **Consultez cette étude pour en savoir plus sur les coûts d'exploitation des piscines.**

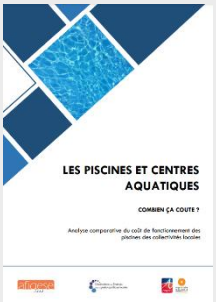

Étude : Les piscines et centres aquatiques, combien ça coûte ?
Thématique : Équipement
Auteur : AFIGESE
Date de publication : Janvier 2023
Lien : https://afigese.fr/wp-content/uploads/2023/01/Piscines-publiques-Combien-ca-coute-version-finale.pdf

En quelques mots : Cette étude a été réalisée dans un contexte de méconnaissance des coûts d'exploitation des piscines et centres aquatiques mise en avant par la cour des comptes en 2018, de crise sanitaire sur le plan financier pour les collectivités et sur le plan de l'apprentissage de la natation, de pénurie de Maîtres-Nageurs Sauveteurs, et de crise énergétique. Un benchmark en deux parties propose une analyse transversale sur l'ensemble des piscines ainsi qu'une analyse piscine par piscine par le biais de fiches synthèses. Cette étude met l'accent sur la maitrise impérative des coûts des équipements des piscines et centres aquatiques si l'on souhaite en assurer la pérennité et poursuivre cet objectif d'accès à toutes et tous au savoir nager.

➔ **Consultez cette étude pour en savoir plus sur le plan de mise en place d'équipement de proximité.**

Étude : Guide pratique Plan 5000 équipements de proximité
Thématique : Équipement
Auteur : ANDES
Date de publication : Mars 2023
Lien : https://www.andes.fr/wp-content/uploads/2022/02/ANDES_guide-equipement-2022-interactif.pdf

En quelques mots : Ce guide a été créé en réponse au plan "5000 terrains de sport" annoncé par le président de la République en octobre 2021. L'idée est ainsi d'accompagner le développement de 5000 équipements de proximité d'ici 2024. À travers des fiches pratiques, le guide présente les perspectives de plan d'équipement de plusieurs fédérations dont les disciplines suivantes : le badminton, le basketball, la boxe, le cyclisme, la danse, le football, le handball, le judo, la natation, le roller et skateboard, le tennis, le tennis de table et le volley. On y retrouve également des propositions d'équipements de types "plateau multisports", "zone d'entretien physique aire de fitness et street workout".

➔ **Consultez cette étude pour en savoir plus sur le rapport des Français aux espaces de loisirs indoor.**

Étude : Les Français et les espaces de loisirs indoor
Thématique : Équipement
Auteur : Opinionway - Space
Date de publication : Janvier 2023
Lien : https://cnosf.franceolympique.com/cnosf/fichiers/File/Service_aux_Membres/2302-OpinionWay-pour-SPACE-Association-Les-Francais-et-les-espaces-de-loisirs-indoor-Janvier-2023.pdf

En quelques mots : Ce sondage OpinionWay présente un certain nombre de chiffres relatifs à la pratique des loisirs indoor. Les résultats démontrent ainsi que la pratique sportive n'apparait pas dans les loisirs indoor les plus pratiqués. Les salles d'escalades et les salles de foot en salle sont respectivement au 8e et 9e rang des loisirs les plus pratiqués en salle. Le bowling, les parcs de jeux, les kartings, laser games et escapes games les devancent. Le public qui fréquente majoritairement ces espaces est composé des jeunes, des parents et des CSP+ avec un frein principalement lié au prix.

Haut niveau

➔ **Consultez cette étude pour en savoir plus sur les préconisations d'aménagements pour sportifs de haut niveau.**

Étude : Dispositifs scolaires et sportifs favorisant l'accès au sport de haut niveau et à la haute performance.
Thématique : Haut Niveau
Auteur : IGESR
Date de publication : Janvier 2023
Lien : https://cnosf.franceolympique.com/cnosf/fichiers/File/observatoire/Dispositifs_Scolaires_Sportifs_Haut_Niveau.pdf

En quelques mots : Ce rapport réalisé par l'IGESR (Inspection générale de l'Éducation, du sport et de la recherche) présente une liste de 29 préconisations visant à améliorer l'accès aux dispositifs scolaires pour les sportifs de haut niveau. Ces travaux suggèrent de renforcer le pilotage national du sport de haut niveau et de clarifier, voir consolider, les compétences des acteurs et de la nouvelle gouvernance territoriale. L'étude met également en évidence le fait que les aménagements scolaires et sportifs actuels présentent certaines limites et recommande ainsi de placer le sportif de haut niveau au centre de son projet de vie. C'est à la scolarité et la formation de s'adapter aux contraintes sportives.

Mixité

➔ **Consultez cette étude pour en savoir plus sur les chiffres relatifs au sport féminin.**

Étude : Baromètre sport – Le sport féminin
Thématique : Mixité
Auteur : Odoxa
Date de publication : Janvier 2023
Lien : http://www.odoxa.fr/sondage/egalite-entre-les-femmes-et-les-hommes-le-sport-a-encore-du-chemin-a-faire/

En quelques mots : Ce baromètre présente les chiffres relatifs à l'égalité entre les femmes et les hommes dans le domaine du sport et met notamment en évidence les progrès à faire dans le sport féminin. L'égalité étant encore loin d'être acquise. Parmi les principaux chiffres on note que 37% des françaises pratiquent une activité sportive chaque semaine contre 46% des hommes. Ce déficit de pratique s'explique principalement par des renoncements pour raisons financières ou liés à des contraintes domestiques.

➔ **Consultez cette étude pour en savoir plus sur le rapport à l'activité physique des femmes en situation de transition de vie.**

Étude : Enquête sur les comportements sédentaires et la pratique d'activité physique lors des transitions de vie de la femme
Thématique : Mixité
Auteur : ONAPS
Date de publication : Janvier 2023
Lien : https://onaps.fr/wp-content/uploads/2023/03/2023-03-06-Rapport-enquete-femme-VF.pdf

En quelques mots : Cette enquête menée par l'Observatoire national de l'activité physique et de la sédentarité (ONAPS) identifie les freins à la pratique d'activités physiques et sportives à certains moments de transition de la vie d'une femme (puberté, début des études supérieures, de la vie de couple, de la vie active, grossesse, post-partum, parentalité, ménopause, retraite). L'enquête a recueilli les expériences de plus de 2400 femmes. Parmi les principaux résultats, l'étude met en évidence le fait que les comportements sédentaires et actifs sont différemment impactés en fonction des transitions de vie traversées par les femmes. Responsables globalement d'une diminution des activités physiques et de leur fréquence, la grossesse, le post-partum et la parentalité sont les transitions qui impactent le plus ces comportements actifs et sédentaires.

➔ **Consultez cette étude pour en savoir plus la place occupée par les femmes dans les associations.**

Étude : Les femmes encore largement minoritaires à la présidence des associations
Thématique : Mixité
Auteur : INJEP
Date de publication : Mars 2023
Lien : https://injep.fr/wp-content/uploads/2023/03/IAS66_presidence-associations.pdf

En quelques mots : Cet état des lieux de l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP) rappelle qu'un déséquilibre hommes/femmes au sein des associations est toujours bien présent. Les femmes ne représentent ainsi que 35% des présidentes d'associations. Elles sont cependant mieux représentées dans les fonctions de trésorier et secrétaire (majoritaires dans cette dernière). Tous les secteurs d'activités ne témoignent par ailleurs pas des mêmes tendances. Aussi, alors qu'elles représentent la moitié des président(e)s dans l'hébergement social ou le médicosocial, elles ne représentent que 25% des président(e)s d'associations sportives. À noter cependant que leur place au sein des bureaux des associations a légèrement progressé entre 2013 et 2018.

Mouvement associatif

➔ **Consultez cette étude pour en apprendre plus sur les chiffres relatifs à la vie associative en 2023.**

Étude : Les chiffres clés de la vie associative 2023
Thématique : Mouvement associatif
Auteur : INJEP
Date de publication : Mars 2023
Lien : https://injep.fr/wp-content/uploads/2023/03/Chiffres-cles-vie-associative-2023.pdf

En quelques mots : Cette publication de l'INJEP propose un ensemble d'indicateurs de référence sur la vie associative. On y retrouve une description du tissu associatif et un portrait des principales dimensions de la vie associative (gouvernance, emploi, bénévolat, adhérents, budget). Parmi les principaux chiffres, on peut y lire que 25% des associations en France relèvent du domaine du sport, en faisant ainsi le secteur le plus représenté. Les associations du secteur sportifs font partie du trio de tête des associations non-employeuses derrière les catégories "loisirs, divertissement, vie sociale" et "défense de causes, de droits, d'intérêts". Enfin, le domaine du "sport" est celui dans lequel les bénévoles sont le plus représentés en termes de volume de travail (31%).

Société

➔ **Consultez cette étude pour en savoir plus sur la pratique sportive des Français en 2022.**

Étude : Baromètre national des pratiques sportives 2022
Thématique : Société
Auteur : INJEP
Date de publication : Mars 2023
Lien : https://injep.fr/publication/barometre-national-des-pratiques-sportives-2022/

En quelques mots : Comme chaque année, l'INJEP publie son baromètre national des pratiques sportives. D'une année sur l'autre, il permet d'observer les évolutions, positives ou négatives, liées à la pratique sportive sur le territoire. Parmi les chiffres les plus marquants de cette année 2022, on compte une hausse de la pratique sportive régulière principalement dû au développement des activités de marche et de randonnée, et de l'augmentation de la pratique féminine qui gagne 7 points en 4 ans. On note, par ailleurs, que l'écart entre catégories modestes et aisées se réduit en ce qui concerne la pratique régulière (avec cependant toujours une surreprésentation de jeunes, de hauts revenus, et des diplômés du supérieurs).

➔ **Consultez cette étude pour en savoir plus sur les pratiques physiques en France.**

Étude : Les pratiques physiques et sportives en France - Résultats de l'enquête nationale 2020
Thématique : Société
Auteur : INJEP
Date de publication : Mars 2023
Lien : https://injep.fr/publication/les-pratiques-physiques-et-sportives-en-france/

En quelques mots : Tous les 10 ans, l'ENPPS (Enquête nationale sur les pratiques physiques et sportives) réalise une description précise et harmonisée du profil des pratiquants pour les activités les plus fréquentes. On retrouve ainsi dans cette étude une analyse précise sur : les sports collectifs, les sports aquatiques et nautiques, les sports de montagne, l'univers de la marche, le vélo et les activités de cycle, la gymnastique, fitness et wellness, l'univers de la course, les sports de raquettes, les pratiques de précision (de la pétanque au golf), la chasse et pêche, les activités équestres, les sports mécaniques, les sports de combat et arts martiaux et enfin les pratiques utilitaires (faire du sport pour se déplacer au quotidien). L'étude quantifie également précisément la pratique de certains sports rares ou émergents. Parmi les résultats, on peut lire que 65% des 15 ans et plus pratiquent une activité physique et sportive régulière (une séance ou plus par semaine sur l'année). A contrario, un peu plus d'une personne sur dix se déclare sans aucune activité physique et sportive à des fins de loisirs (pas même une activité récréative non régulière comme une balade en forêt).

Sport santé

➔ **Consultez cette étude pour en savoir plus sur le moral des dirigeants sportifs.**

Étude : Résultats 2022 du baromètre sur le moral des dirigeants de structures sportives.
Thématique : Sport Santé
Auteur : COSMOS et Aésio Mutuelle
Date de publication : Décembre 2022
Lien : https://www.cosmos-sports.fr/actualites/resultats-2022-du-barometre-moral-dirigeants-structures-sportives-5665

En quelques mots : Ce baromètre réalisé par Aesio Mutuelle et le COSMOS révèle une amélioration de l'état d'esprit des dirigeants après les années COVID. Ils éprouvent une certaine sérénité sur les perspectives concernant l'évolution du monde sportif et la pérennité de leur structure malgré la crise de l'énergie et l'inflation persistante. La confiance, l'optimisme et la sérénité sont les principaux sentiments à connotation positive ressentis par les dirigeants. L'inquiétude de janvier 2021 quant aux perspectives d'évolutions liées au secteur sportif semble avoir été dépassée. 75% des dirigeants se montrent ainsi confiants en ce qui concerne l'avenir de leur structure.

➔ **Consultez cette étude pour prendre connaissance des différentes références de promotion de l'activité physique comme enjeu de santé.**

Étude : Promouvoir l'activité physique : un enjeu pour la santé de tous et toutes
Thématique : Sport Santé
Auteur : Culture et Santé
Date de publication : Décembre 2022
Lien : https://cnosf.franceolympique.com/cnosf/fichiers/File/Service_aux_Membres/DT_Promouvoir_l_activite_physique_un enjeu_pour_la_sante_de_tous.pdf

En quelques mots : Ce dossier relatif à la promotion de l'activité physique comme enjeu de santé rassemble un certain nombre de références (bibliographiques et audiovisuelles), de projets, d'outils pédagogiques qui contribuent à la promotion de la santé par le biais de l'activité physique. L'idée est ici de lister ces références afin de transmettre un répertoire de l'ensemble des "publications" existantes dans ce domaine.

➔ **Consultez cette étude pour en savoir plus sur les résolutions évoquées par les Français en termes de sport santé.**

Étude : Baromètre sport santé FFEPGV
Thématique : Sport Santé
Auteur : IPSOS
Date de publication : Janvier 2023
Lien : https://cnosf.franceolympique.com/cnosf/fichiers/File/Service_aux_Membres/Barometre_sport_sante_FFEPGV.pdf

En quelques mots : La FFEPGV présente la 12ème édition de son baromètre sport santé. Parmi les premières résolutions évoquées : pratiquer une activité sportive régulière (32%), passer plus de temps en famille (25%) et se réserver des moments de détente (24%) arrivent en tête. 51% des Français déclarent avoir un mode de vie plus sédentaire contre 61% avant la crise sanitaire. À l'inverse, la pratique sportive gagne du terrain avec 69% des Français pratiquant une activité sportive dans la semaine contre 66% l'année dernière. On note cependant un impact négatif de l'inflation sur la prise d'abonnement, 34% des Français ayant renoncé à prendre ou renouveler un abonnement sportif.

➔ **Consultez cette étude pour en savoir plus sur les impacts socio-économiques du sport santé.**

Étude : Évaluer les impacts socio-économiques du sport-santé en France en 2022
Thématique : Sport Santé
Auteur : Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques
Date de publication : Janvier 2023
Lien : https://www.sports.gouv.fr/data-640

En quelques mots : Ce rapport propose dans un premier temps un recensement des travaux évaluant les impacts socio-économiques des actions relevant de la politique nationale sport-santé en France. Ce travail permet d'amorcer les réflexions sur le sujet et favorise ainsi la réalisation de recherche dans le domaine à l'avenir. Suite à cette revue de littérature, un certain nombre de propositions non exhaustives ont été établies :

- Constituer un groupe interdisciplinaire d'experts sur l'évaluation des impacts socio-économiques du sport-santé en France ;
- Financer des projets de recherche sur l'évaluation des impacts socio-économique du sport-santé en France ;
- Estimer les coûts de l'inactivité physique et de la sédentarité en France etc.

➔ **Consultez cette étude pour en savoir plus sur l'action des villes en matière de promotion de l'activité physique.**

Étude : Alimentation saine et activité physique – Les villes et intercommunalités actrices en promotion de la santé
Thématique : Sport Santé
Auteur : Réseau Français Villes-Santé
Date de publication : Février 2023
Lien : https://cnosf.franceolympique.com/cnosf/fichiers/File/Service_aux_Membres/Alimentation_saine_et_activite_physique.pdf

En quelques mots : Cet ouvrage identifie les compétences municipales en matière de promotion de l'activité physique et de bonne alimentation pour lutter contre la sédentarité. Ce travail est organisé en 5 grandes parties qui présentent les différentes approches et actions des villes en réponse à cet enjeu complexe : créer un contexte facilitant pour agir ; créer des environnements favorables ; renforcer le pouvoir d'agir des individus ; agir par milieu de vie ; promouvoir l'activité physique et une alimentation saine à des fins thérapeutiques.

Sport entreprise

➔ **Consultez cette étude pour en savoir plus sur le sport en entreprise en 2023.**

Étude : Baromètre 2023 du sport en entreprise
Thématique : Sport entreprise
Auteur : Harmonie Mutuelle
Date de publication : Mars 2023
Lien : https://www.harmonie-mutuelle.fr/sites/default/files/2023-03/202303-Barometre-sport-en-entreprise.pdf

En quelques mots : À travers ce baromètre, Harmonie Mutuelle questionne les attentes des salariés en matière de sport en entreprise. L'étude révèle le regard que portent les salariés sur les questions de santé au travail, d'évaluation de leurs besoins vis-à-vis des entreprises et de mise en corrélation du lien santé des salariés/performance des entreprises. Si les salariés reconnaissent facilement les vertus du sport, ils attendent cependant des actions concrètes. Le sport en entreprise est vu comme un vecteur d'attractivité, un levier de performance et un moyen de fidéliser les salariés.

Sport universitaire

➔ **Consultez cette étude pour en savoir plus sur la pratique d'activités physiques des étudiants.**

Étude : Pratique d'activités physiques et sportives et sédentarité chez les étudiants en formations universitaires en France.
Thématique : Sport Universitaire
Auteur : ONAPS et AESTAPS
Date de publication : Janvier 2023
Lien : https://onaps.fr/wp-content/uploads/2023/01/2023-01-17-Rapport-final-enque%CC%82te-e%CC%81tudiante-VF-logossedito.pdf

En quelques mots : Alors que le dossier de presse sur la place de l'activité physique au sein des universités a été publié en septembre 2022, l'ONAPS et l'AESTAPS, publient en janvier le rapport complet sur la pratique d'activités physiques et sportives chez les étudiants. Les résultats de l'études révèlent que les étudiants sont globalement actifs physiquement. Ils ont cependant majoritairement recours à des pratiques utilitaires d'intensité faible à modérée telles que les déplacements actifs, des promenades ou des activités domestiques. Peu d'entre eux ont recours à des activités sportives dû notamment au manque de connaissances des dispositifs existants. En parallèle, les offres ne sont bien souvent pas adaptées aux besoins des étudiants (temps, places, horaires, matériel).

➔ **Consultez cette étude pour en savoir plus sur le sport à l'université.**

Étude : Le sport : une ambition pour l'université
Thématique : Sport Universitaire
Auteur : France Universités
Date de publication : Février 2023
Lien : https://franceuniversites.fr/wp-content/uploads/2023/02/RVB_FRANCE_UNIVERSITES_RAPPORT_SPORT_A4.pdf

En quelques mots : Le but de ce rapport est de déterminer les leviers permettant aux universités d'améliorer leur accompagnement des sportifs de haut niveau tout en systématisant la pratique sportive des étudiants à l'université. Auditions et questionnaires ont été menés auprès du mouvement sportif (fédérations, CNOSF, CPSF), des acteurs universitaires du sport, des universités et d'autres acteurs du sport comme l'Agence nationale du sport, Paris 2024, l'INSEP etc… Ce recueil de données a permis l'élaboration de recommandations se structurant autour de trois thématiques : Intégrer la diversité des pratiques sportives - Clarifier les compétences - Renforcer les moyens.

➔ **Consultez cette étude pour en savoir plus sur les enjeux de développement de la pratique sportive étudiante.**

Étude : Le développement de la pratique sportive étudiante
Thématique : Sport Universitaire
Auteur : IGESR
Date de publication : Février 2023
Lien : https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/le-developpement-de-la-pratique-sportive-etudiante-89316

En quelques mots : Avant de rentrer dans le détail, le rapport précise que les données permettant d'analyser la pratique sportive étudiante sont relativement rares. Les données nationales s'intéressent davantage à des classes d'âge 15-24 ans ou 15-29 ans, regroupant des jeunes, indépendamment du fait qu'ils suivent ou non des études. Les quelques chiffres disponibles témoignent malgré tout du fait que les étudiants sont environ 60% à déclarer une activité sportive régulière. L'emploi du temps peu adapté (cours tardifs, changements réguliers parfois deux fois par semestre) est un des principaux freins à la pratique. Le rapport s'attache ainsi à décrire les leviers sur lesquels la pratique sportive étudiante pourrait s'appuyer pour se développer.

➔ **Consultez cette étude pour en savoir plus sur l'activité sportives des étudiants étudiée sous l'angle de la santé.**

Étude : Contribution Réseaux Sport-Santé Etudiants
Thématique : Sport Universitaire
Auteur : ANESTAPS
Date de publication : Janvier 2023
Lien : https://cnosf.franceolympique.com/cnosf/fichiers/File/Service_aux_Membres/2302-Contribution-RSSE-ANESTAPS.pdf

En quelques mots : L'ANESTAPS étudie ici l'activité sportive des étudiants sous l'angle de la santé avec un impact non négligeable de la crise sanitaire sur le taux de sédentarité. Face à un manque de promotion à l'université des bienfaits de l'activité physique, les étudiants sont de plus en plus nombreux à être considérés comme inactifs. Parmi les mesures souhaitées on retrouve : une meilleure information concernant l'offre de pratique territoriale, une diversification des activités et créneaux proposés, un accompagnement vers une pratique d'activité physique adaptée aux besoins bio-psycho-sociaux et le développement de l'activité physique sur prescription au sein des établissements d'ESR.

Violences sexuelles dans le sport

➔ **Consultez cette étude pour en savoir plus sur le traitement des violences sexuelles et discriminations au sein des fédérations sportives.**

Étude : Enquête sur les violences sexuelles et les discriminations et leur traitement au sein des fédérations sportives
Thématique : Violences sexuelles dans le sport
Auteur : CNOSF et Mouvens
Date de publication : Avril 2023
Lien : https://cnosf.franceolympique.com//cnosf/fichiers/File/Service_aux_Membres/Etat_des_lieux-CNOSF-Synthese-VF.pdf

En quelques mots : Cette étude a été réalisée à partir d'une enquête de terrain, d'entretiens, d'un comité d'experts et de groupes de travail territoriaux. Parmi les principaux résultats de ce travail, il est estimé que des mesures liées à la prévention, à l'accompagnement et à la sanction sont encore nécessaires. En termes de prévention, un manque de mobilisation des acteurs et clubs sportifs est principalement ressenti. En termes d'accompagnement, l'étude révèle une méconnaissance des services pour orienter les victimes. À noter également, le frein constitué par la non-concordance des calendriers disciplinaires judicaires et administratifs.

ANNEXE

Interview de Jehan Lecoq (Coprésident de la Commission médicale du CNOSF) par Vidal.

TOUT SAVOIR SUR LE SPORT-SANTE ET SA PRESCRIPTION

Depuis la loi du 2 mars 2022, tous les médecins peuvent prescrire une activité physique et sportive adaptée à leurs patients atteints d'une maladie chronique. Pour quelles pathologies ? Faut-il réaliser des examens au préalable ? Comment prescrire ?

Le sport-santé est une pratique physique et sportive adaptée à des patients atteints de maladies chroniques ou diminués physiquement. Le but est d'améliorer leur santé et leur état physique en prévention primaire, secondaire ou tertiaire. Ce parcours doit être encadré par :

- des masseurs-kinésithérapeutes ;
- des ergothérapeutes ;
- des psychomotriciens ;
- et/ou des enseignants en activité physique adaptée (APA), titulaires d'une licence et/ou d'un master Staps (sciences et techniques des activités physiques et sportives) ;
- et/ou des éducateurs sportifs formés au sport-santé travaillant dans des associations ou clubs sportifs.

VIDAL. Pourquoi peu de médecins prescrivent-ils une activité physique et sportive ?

Pr Jehan Lecocq. Peu connaissent les bienfaits des activités physiques et sportives (APS) sur la santé tout simplement parce que les facultés de médecine n'ont abordé ce sujet que depuis 2004. Le terme même de « sport » peut faire peur. Il implique de faire des efforts, de transpirer, d'avoir parfois mal… C'est la raison pour laquelle la Haute Autorité de santé (HAS) a préféré utiliser le terme d'AP dans son guide « Consultation et prescription médicale d'activité physique à des fins de santé chez l'adulte ».

Pourquoi former les médecins à la prescription d'APS ?

Les nombreux travaux scientifiques analysés par l'expertise collective de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) confirment, comme d'autres organismes internationaux, qu'il n'y a plus aucun doute à avoir sur l'effet bénéfique de l'APS sur la santé, et que les APS ont un réel rôle thérapeutique non médicamenteux en cas de maladie chronique.

Par ailleurs, le législateur a autorisé en 2016 les médecins traitants à prescrire une activité physique adaptée (APA) aux malades atteints d'affections de longue durée (ALD) et, depuis 2022, ce droit à la prescription a été ouvert pour « toute maladie chronique, pour les facteurs de risque et les situations de perte d'autonomie ». L'OMS, de plus, a émis ses recommandations d'APS pour lutter contre l'inactivité physique et la sédentarité.

Donc aujourd'hui, tous les médecins, quelle que soit leur spécialité, peuvent prescrire une APS dans un but de prévention et/ou de traitement adapté à leurs patients. Mais le généraliste, lui, a un rôle déterminant, car c'est lui qui rencontre en premier le patient, le connaît le mieux, le suit régulièrement et est le plus à même de le motiver. Il est donc essentiel de l'informer et de le former.

Faut-il réaliser des examens complémentaires avant la prescription ?

Non, dans la majorité des cas, il n'est pas nécessaire de réaliser des examens avant. D'ailleurs, le guide de la HAS précise que « les indications de ces examens complémentaires sont limitées et doivent rester ciblées ». La prescription d'examens (épreuve d'effort, bilan biologique sanguin, exploration fonctionnelle respiratoire, etc.) par crainte, par exemple, d'événements cardiovasculaires graves liés à la pratique d'une APS, est rarement nécessaire chez les patients bénéficiant d'un suivi régulier.

Lors de la consultation, il faut que le praticien interroge le patient sur son niveau d'activité physique quotidien. Si celui-ci est sédentaire, assis plus de sept heures, voire douze heures par jour, il va lui prescrire dans un premier temps une activité physique adaptée de faible intensité. Faire peu (durée courte, intensité faible), c'est mieux que de ne rien faire, et même si le patient s'y prend tard dans la vie.

ANNEXE

Interview de Jehan Lecoq (Coprésident de la Commission médicale du CNOSF) par Vidal.

Pour quels patients ?

Toutes les maladies chroniques stabilisées, entre autres :

- maladies cardiovasculaires ;
- cancers ;
- diabète ;
- pathologies ostéoarticulaires ;
- bronchopneumopathie chronique obstructive et autres maladies respiratoires ;
- troubles anxio-dépressifs ;
- maladies neurodégénératives et neuromusculaires ;
- les facteurs de risque tels que l'obésité, etc.

Un large panel de patients sont ainsi concernés.
Les contre-indications (CI) définitives ou totales sont très rares. Les CI temporaires concernent les épisodes aigus ou les décompensations de maladies chroniques. À côté des pathologies chroniques, des facteurs de risque et des pertes d'autonomie telles que prévues par la loi du 2 mars 2022, le sport-santé est bénéfique également chez les personnes âgées, fragiles ou non, les enfants et adolescents ainsi qu'au cours de la grossesse et du post-partum.
Aux malades qui avaient fait un infarctus, on leur prescrivait il y a encore quelques dizaines d'années le repos. Aujourd'hui, c'est l'inverse, on leur recommande, après la rééducation débutée précocement, de suivre une APA encadrée. Il en est de même, par exemple, pour les cas de lombalgies, de cancers, ou de chirurgie de la hanche. Les choses sont en train de changer à vitesse grand V. Il y a tout un changement de mentalité que les médecins intègrent maintenant dans leur exercice professionnel.

Quels sont les outils pratiques d'aide à la prescription et à la préconisation ?

Pour les aider, plusieurs outils sont à leur disposition, notamment :

- Le guide de la HAS évoqué précédemment et les référentiels ou fiches d'aide à la prescription par pathologie ;
- Le dictionnaire numérique Médicosport-santé, élaboré par le Comité national olympique et sportif français (CNOSF), disponible sur le site Vidal.fr. Il est accessible à tous, gratuitement, sans formalités ;
- Des formations en e-learning, spécifiques pour la « Prescription d'activités physiques et sportives adaptées », conçues par le CNOSF, proposées sur le site de Eron Santé, organisme de formation du groupe VIDAL.

Pendant la consultation

Lors de la consultation, le médecin peut accéder au Médicosport-santé de deux manières

- Soit par disciplines sportives classées par ordre alphabétique ;
- Soit par pathologies via le bouton « quel sport pour votre patient ? »

Si le patient a envie de faire un sport en particulier, il suffit de regarder dans la liste les sports proposés. Le Médicosport-santé résulte d'une collaboration entre le CNOSF et les fédérations sportives, pour établir des programmes sport-santé. En effet, ces dernières connaissent les actions de prévention primaire, secondaire et tertiaire qui conviennent le mieux à leurs disciplines sportives selon les pathologies. À ce jour, 54 fédérations ont répondu, soit 67 disciplines sportives.
Une liste non exhaustive de pathologies est présentée par les fédérations.

Hors consultation

Le souhait est de donner les moyens aux médecins de se former à leur rythme en fonction de leurs contraintes professionnelles. Pour cela, depuis fin 2022, le CNOSF a mis en place des formations e-learning en partenariat avec Eron Santé, organisme de formation du groupe VIDAL. Le but est de les aider à prescrire les APS adaptées en leur proposant des programmes concrets avec des cas cliniques et des évaluations de leurs pratiques professionnelles. Ce ne sont pas des cours académiques ! De plus, ces formations sont entièrement prises en charge dans le cadre de leur obligation triennale de développement professionnel continu (DPC) (cf. notre article du 5 janvier 2023). La durée totale de la formation est de 19 heures, mais les médecins peuvent la « saucissonner » en six modules de durées variables, la suivre sur un, deux, ou trois ans.

ANNEXE

Interview de Jehan Lecoq (Coprésident de la Commission médicale du CNOSF) par Vidal.

Comment prescrire ?

L'important est de prescrire une APS, même si l'ordonnance n'est pas détaillée.
Mais il est préférable que le médecin y apporte des précisions en s'appuyant sur le plan FITT de l'ordonnance :

- F pour Fréquence qui correspond au nombre de séances par semaine, en général deux à trois ;
- I pour Intensité de l'AP : faible, modéré ou intensif ;
- T pour Temps ou durée de la séance : un quart d'heure, une demi-heure ou une heure ;
- T pour Types d'activité : endurance (activité aérobie) ou renforcement musculaire. Pour les personnes de 60 ans et plus, il est recommandé des exercices d'assouplissement et d'équilibre en plus. Chez les enfants en bonne santé mais inactifs ou sédentaires, la durée recommandée des séances est doublée et les activités se font en charge pour leur métabolisme osseux.

Vers quel club sportif s'orienter ?

Certes, le généraliste n'a pas le temps de chercher un club sportif approprié pour son patient, mais il peut l'orienter vers des réseaux sport-santé qui progressivement se structurent en maisons sports-santé voulues par le gouvernement. Il en existe environ près de 500 en France. Elles accueillent le patient avec son ordonnance d'APS adaptée et réalisent un bilan de sa condition physique, de sa motivation et de ses barrières à la pratique d'APS est réalisé afin d'établir un programme sport-santé individualisé. Des associations sportives, partenaires du réseau, disposant d'encadrants certifiés, habilités à intervenir auprès de ce type de public lui sont alors proposées.

Le patient peut également se prendre en charge lui-même s'il est capable de pratiquer en autonomie et en sécurité. En fonction de son lieu géographique, il peut s'informer auprès :

- de la mairie ;
- des clubs sportifs de sa commune dotés d'un pôle Forme Santé agréé ;
- du Médicosport-santé pour trouver les coordonnées ou la page Santé Loisir de chaque fédération ;
- des agences régionales de santé (par exemple, l'ARS Île-de-France).

Quel suivi ?

C'est un élément essentiel sur lequel la HAS a énormément insisté : « Lors des différentes consultations de suivi de la pathologie de son patient, le médecin assure le suivi de sa prescription d'AP ou d'APA ». L'occasion pour le médecin prescripteur d'échanger sur les comptes rendus communiqués par l'éducateur sportif en APA. Au bout de trois mois de prescription, se pose la question de l'éventuel renouvellement de l'ordonnance (réalisable par les kinésithérapeutes selon la loi du 2 mars 2022. Décret en cours).
La motivation doit venir de toute part : de l'éducateur qui prend en charge le patient ; ou de l'infirmière qui fait des injections d'insuline au diabétique ; ou de la famille, etc. Un point déterminant pour une pratique pérenne à long terme est que le patient trouve du plaisir à cette activité et qu'il constate une meilleure qualité de vie. L'idéal est qu'à terme, il soit en mesure de pratiquer en autonomie et en sécurité dans des structures ordinaires et surtout qu'in fine il intègre l'activité physique dans son mode de vie au quotidien : se déplacer à pied, en vélo, prendre les escaliers plutôt que les ascenseurs, pratiquer des activités de loisir physiques, etc. et surtout qu'il réduise ses activités sédentaires, c'est à dire le temps passé assis (ou couché) au cours de la journée qui est plus délétère que l'inactivité physique.

Quelle prise en charge ?

Pour l'instant, il n'y a pas de remboursement par la Sécurité sociale pour le patient, même en ALD. Certaines mutuelles peuvent proposer une prise en charge. Selon son lieu de résidence, une aide financière de la Ville est possible, ainsi que par d'autres institutions. Les clubs sportifs peuvent également proposer des tarifs moins élevés pour ce type de public.
La Caisse nationale d'assurance maladie (Cnam) et le ministère de la Santé travaillent à la mise en place d'un financement pérenne de l'APA ou du sport-santé.

D'après un entretien avec le Pr conventionné Jehan Lecocq, coprésident de la Commission médicale du CNOSF.
(Lien de l'article : https://www.vidal.fr/actualites/30037-tout-savoir-sur-le-sport-sante-et-sa-prescription.html)

CNOSF
Maison du sport français
1, avenue Pierre de Coubertin, 75013 paris
01 40 78 28 20
guichetunique@cnosf.org

Plus d'informations : **franceolympique.com**

2023 - COMITÉ NATIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF FRANÇAIS - TOUS DROITS RÉSERVÉS
2023 - FRENCH NATIONAL OLYMPIC AND SPORTS COMMITTEE - ALL RIGHTS RESERVED